Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.

La qualité du classement, de la distinction ou du label obtenu par le fonds ou la société de gestion dépend de la qualité de l'établissement émetteur, et ce classement, cette distinction ou ce label ne garantit pas leurs résultats futurs.

RAPPORT 30|09|2026

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate

Classe d'actions: C (EUR)

Indicateur de risque

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

- **L'ISR sous-entend une conservation du produit pendant 3 ans.**
- **Le véritable risque peut varier significativement si vous encaissez les sommes accumulées de manière anticipée, mais vous pourriez ne pas récupérer la totalité du montant que vous avez investi.**
- **Ce produit n'inclut pas de protection contre la performance future du marché. Veuillez vous référer à la section « Risques » du prospectus pour de plus amples informations.**

Label SRI

THINK BEFORE PRINTING

CANDRIAM
BY NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT

Réservé aux investisseurs professionnels uniquement. Document marketing.

Dany Da Fonseca
Credit Investment Grade Portfolio Manager

Thomas Madesclaire
Senior Fund Manager/Analyst

Stratégie d'investissement

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate (ci-après le "fonds"), compartiment de la SICAV Candriam Sustainable, investit principalement dans des instruments de dette à taux fixe ou variable, émis en euros par des acteurs du secteur privé. Les émetteurs sont majoritairement notés au minimum BBB-/Baa3 par l'une des 3 principales agences de notation au moment de l'achat. Les émetteurs éligibles sont des sociétés "best-in-universe" en termes d'intégration des préoccupations sociales, environnementales et de gouvernance au sein de l'activité de l'entreprise et de leur gestion des parties prenantes. De plus, les émetteurs éligibles doivent agir conformément aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et ne doivent pas être impliqués dans l'industrie de l'armement. L'horizon d'investissement est de 3 ans. Grâce à son biais thématique, l'objectif du fonds en matière de développement durable est de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et aux objectifs de l'Accord de Paris. Le fonds est géré de manière active, en référence à un indice. Pour plus d'informations sur cet indice et son utilisation, veuillez consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) du fonds.

Performance

Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. Voir les informations importantes sur les performances sous la section «avertissement» dans les «Informations importantes» à la page 5. Les VNI sont nettes de frais et sont fournies par le service comptable et l'indice de référence par des prestataires officiels.

	1 M	3 M	YTD	1 Y	3 Y	5 Y	10 Y	SI
Fonds	**-1.4%**	**-2.8%**	**-1.6%**	**-1.4%**	**11.5%**	**-2.1%**	**3.5%**	**-**
Indice de référence	-1.4%	-2.6%	-1.3%	-1.0%	12.3%	-1.9%	6.5%	-
	0.0%	**-0.2%**	**-0.3%**	**-0.4%**	**-0.8%**	**-0.2%**	**-3.0%**	**-**

	2025	2024	2023	2022	3 Y annualisés	5 Y annualisés	10 Y annualisés	SI annualisés
Fonds	**2.5%**	**4.6%**	**8.2%**	**-13.5%**	**3.7%**	**-0.4%**	**0.3%**	**-**
Indice de référence	3.0%	4.6%	8.2%	-14.2%	4.0%	-0.4%	0.6%	-
	-0.5%	**0.0%**	**0.0%**	**0.7%**	**-0.3%**	**-0.0%**	**-0.3%**	**-**

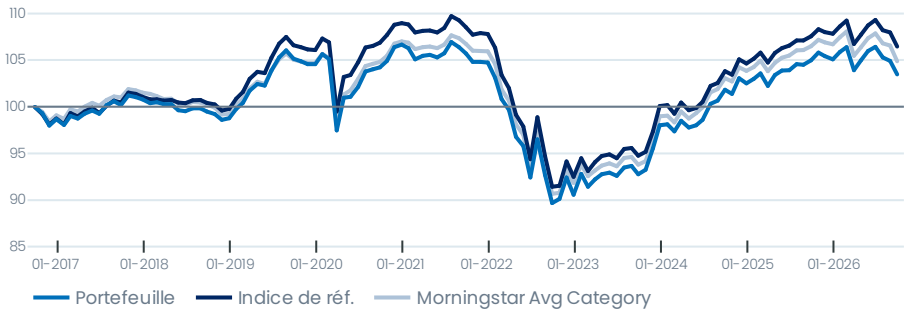

Ce graphique représente la valeur nette d'inventaire synthétique (ou valeur liquidative synthétique) du fonds. Il est fourni à titre d'information et d'illustration uniquement. La valeur nette d'inventaire synthétique est obtenue par un recalcul des valeurs des actifs du fonds en nivelant l'effet des opérations sur titres (fractionnement, coupon, distribution de dividendes…) afin de refléter la performance réelle de la part ou de l'action du fonds. Les données peuvent être arrondies pour des raisons de lisibilité. Les données exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont sujettes aux fluctuations des taux de change, avec un impact positif ou négatif. La performance brute peut être affectée par les commissions, les frais et autres dépenses.

Morningstar, une société de recherche en investissement qui compile et analyse les fonds, les actions et les données générales de marché, a conçu le "Morningstar Category Averages"(MCA) pour représenter le rendement moyen des fonds dans leur catégorie au fil du temps. Les MCA sont des rendements par catégorie équipondérés :le calcul est la moyenne des rendements de tous les fonds dans la catégorie Morningstar dans laquelle le fonds est placé. De plus amples informations sur les différentes Catégories Morningstar et le MCA sont disponibles sur la page web de Morningstar, également accessible via les liens suivants : Morningstar Category Average methodology et Morningstar Categories. Le MCA est uniquement fourni à titre informatif et n'est pas l'indice de référence du fonds mentionné dans le prospectus et le DIC.

Caractéristiques

Date de lancement	**17/05/2016**
Domicile du fonds	**Luxembourg**
Forme juridique du fonds	**SICAV**
Indice de référence	**iBoxx EUR Corporates (Total Return)**
Catégorie SFDR	**Article 9**
Actifs nets totaux (M EUR)	**3 130,71**
VNI par action cap. (EUR) (C)	**106,41**
VNI par action dis.(EUR) (D)	**87,96**
Devise de référence du fonds	**EUR**
Valorisation	**Quotidien**
Catégorie Morningstar™	**EAA Fund Obligations EUR Emetteurs Privés**
Code ISIN (C)	**LU1313770452**
Code ISIN (D)	**LU1313770536**
Ticker Bloomberg (C)	**CSBCCCE LX Equity**
Ticker Bloomberg (D)	**CSBCCDE LX Equity**
Dernier dividende distribué	**2.07 (2026-04-30)**
Heure limite de négociation	**D<12:00**
Mécanismes anti-dilution	**Oui**
Banque dépositaire	**CACEIS Bank, Luxembourg Branch**
Société de gestion	**CANDRIAM**

Statistiques

basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

	Fonds	Indice de référence
Volatilité	**3,07%**	2,97%
Tracking Error	**0,48%**	-
Ratio de Sharpe	**0,28**	0,37
Nombre d'émissions	**142**	4 463
Nombre d'émetteurs	**108**	771
Modified Duration to Worst	**4,66**	4,38
Yield to Worst	**4,68**	4,27
Rating moyen	**A**	BBB+
Spread Moyen	**87,55**	80,34
Credit sensitivity	**4,42**	4,55
Exposition nette IG	**87,31%**	99,91%
Exposition nette HY	**2,09%**	0,09%

Evaluation ESG

Exclusion	Normatif	Positive	Intégration
✓	✓	✓	✓

Frais*

	Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance
C	**0,75%**	**1,00%**	**-**
D	**0,75%**	**1,06%**	

* Les frais sont exprimés en pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la classe d'actions et sont payables à la fin de chaque mois. Cette liste des frais et charges n'est pas exhaustive, le compartiment encourt d'autres charges, des informations complémentaires sur les frais et charges sont disponibles dans le KID/Prospectus afin de permettre aux investisseurs de comprendre l'impact global des coûts sur le montant de leur investissement et sur les rendements attendus.

Top 10 **émetteurs**

		% Fonds	Secteur	Pays	% Active weight
1	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	5,22	Souverain(e)	France	+3,84
2	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY	3,87	Souverain(e)	Allemagne	+3,87
3	NATWEST MARKETS PLC	3,58	Financières	Royaume-Uni	+3,35
4	CREDIT MUTUEL ARKEA SA	2,91	Financières	France	+2,57
5	NYKREDIT REALKREDIT A/S	2,80	Financières	Danemark	+2,53
6	BNP PARIBAS SA	2,54	Financières	France	+1,31
7	LLOYDS BANK PLC	2,53	Financières	Royaume-Uni	+2,53
8	GROUPE BPCE	2,50	Financières	France	+1,44
9	EDENRED SE	2,19	Financières	France	+2,10
10	BELFIUS BANK SA	2,07	Financières	Belgique	+1,76

Allocation **par secteur**

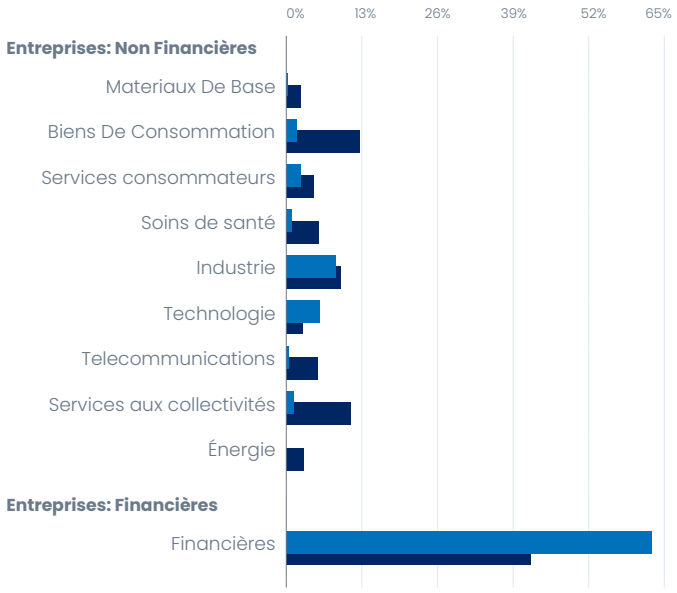

Composition du portefeuille

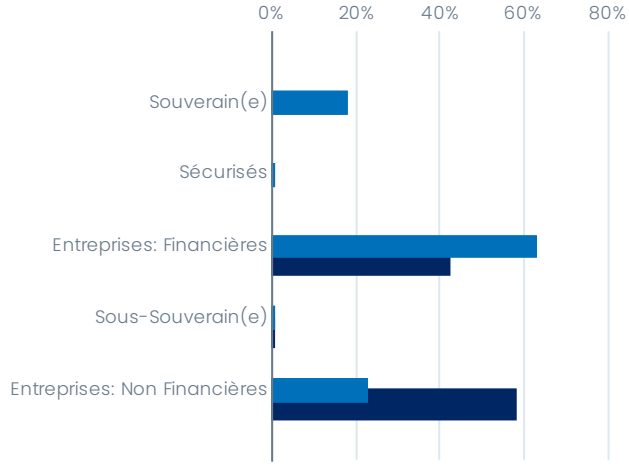

Allocation par rating

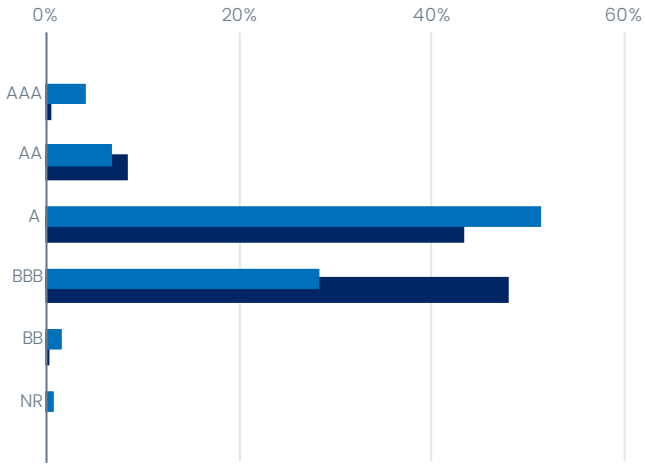

Fonds
Indice de référence

Réservé aux investisseurs professionnels uniquement. Document marketing.

Maturité Répartition

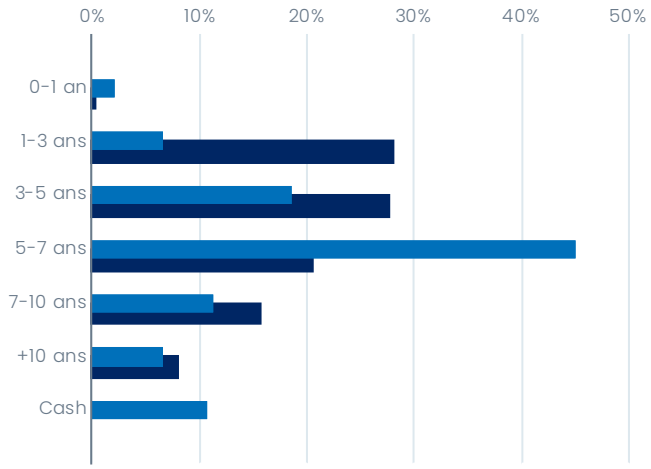

Pays **Allocation**

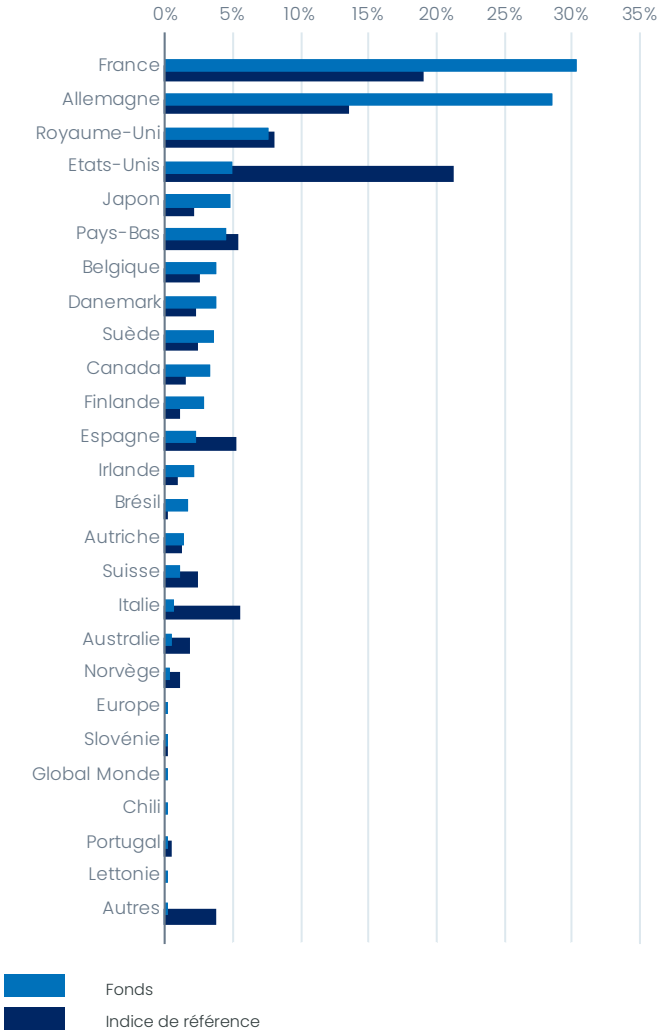

Evolution de la duration modifiée active

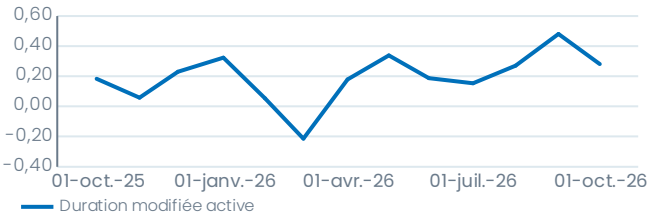

Entreprises apercu de la subordination

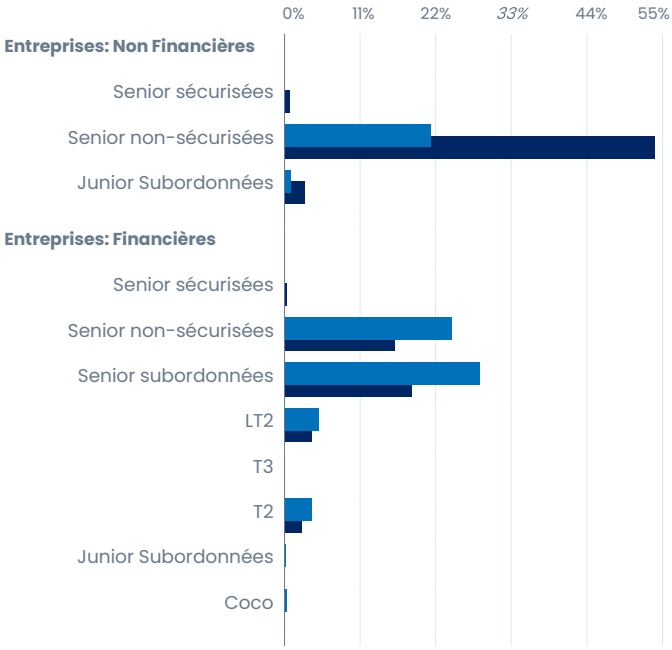

SCR

Solvency Capital Requirement

-8,30%		**7,56%**
SCR Taux d'intérêt HAUSSIERS		SCR Taux d'intérêt BAISSIERS
-7,58%	**-0,05%**	**-0,48%**
SCR Spread	SCR Change	SCR Concentration
-	**-**	**-**
Duration Passif 3ans	Duration Passif 7ans	Duration Passif 10ans
	-11,27%	
	SCR Marché	

Réservé aux investisseurs professionnels uniquement. Document marketing.

Information Importante

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement. Cette communication publicitaire ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention: les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site https://www.candriam.com le document d'informations clés, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds, incluant la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : https://www.candriam.com/en/professional/legal-information/regulatory-information/. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : Les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers. Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse. Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon.Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction: Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France: le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document (1) sont la propriété de Morningstar et / ou de ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) sont données sans aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne sont tenus responsables des préjudices ou pertes relatifs à l' utilisation de ces informations. Les performances passées ne sont pas une garantie de résultats futurs. Pour plus d'informations détaillées à propos de Morningstar Rating, comprenant sa méthodologie, merci de vous rendre sur: https://s21.q4cdn.com/198919461/files/doc_downloads/othe_disclosure_materials/MorningstarRatingforFunds.pdf

Glossaire

EXPOSITION
L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier.

NET HY EXPOSURE
La Net HY Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires à haut rendement, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant à haut rendement, si sa note de crédit est inférieure à BBB-.

NET IG EXPOSURE
La Net IG Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires de qualité Investment Grade, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant Investment Grade, si sa note de crédit est supérieure ou égale à BBB-.

VOLATILITÉ*
La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE
L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

TRACKING ERROR*
Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

RATIO DE SHARPE*
Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

TAUX SANS RISQUE
Le taux sans risque correspond au rendement du marché pour un actif considéré comme présentant un risque nul (ou négligeable). Il sera utilisé pour le calcul des rendements ajustés du risque (p.ex. ratio de Sharpe) et sera toujours un taux exprimé dans la devise du calcul de la performance. Les taux les plus communément utilisés sont l'ESTER pour les performances libellées en euro et le taux des fonds fédéraux pour les performances libellées en dollar américain.

MODIFIED DURATION TO WORST
La Modified Duration est la formule qui désigne la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation de taux d'intérêt. La modified duration to worst est calculée en prenant en compte la date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation et le scénario qui générerait le pire rendement pour les détenteurs des instruments obligataires. La modified duration to worst (MDTW) du fonds est calculée comme la moyenne pondérée des MDTW de tous les instruments obligataires sous-jacents.

YIELD TO WORST
Le rendement potentiel minimal ("Yield-to-Worst") est le pire rendement qui puisse être généré par tous les instruments obligataires dans un fonds sans que les émetteurs soient réellement en situation de défaillance. Il représente le rendement le plus bas de tous les rendements calculés à chaque date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation. Le YTW pour le fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement potentiel minimal de tous les instruments obligataires sous-jacents.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CRÉDIT
La sensibilité au risque de crédit est une formule qui exprime la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation du spread de crédit. La sensibilité au risque de crédit pour le fonds est calculée comme la moyenne pondérée de la sensibilité au risque de crédit de tous les instruments obligataires sous-jacents.

SPREAD MOYEN
Le spread moyen du fonds correspond à la moyenne pondérée du spread ajusté de l'option de remboursement (OAS) de tous les instruments obligataires sous-jacents. L'OAS se réfère à la différence ou à l'écart entre le rendement d'un instrument obligataire et le taux swap avec la même maturité, en utilisant un modèle de pricing dynamique tenant compte des options intégrées.

RATING
Un rating est une évaluation quantitative de la solvabilité d'un emprunteur. Le rating dans le présent rapport se réfère à la 2ème meilleure note, un rating standardisé calculé sur une base quotidienne. Il est calculé au niveau de l'instrument, en utilisant les ratings émis par 3 agences de renommée mondiale. C'est le second meilleur rating, à moins qu'il n'existe pas plus d'un seul rating émis par une agence. NR indique qu'aucune des agences de notation a émis un rating sur l'instrument.

RATING MOYEN
Le rating moyen est calculé en utilisant le facteur de notation moyen pondéré ("WARF") et représente une mesure indiquant la qualité de crédit du fonds. La mesure agrège les ratings de crédit des participations figurant dans le fonds en un seul rating.

NOMBRE D'ÉMETTEURS
Le nombre d'émetteurs représente le nombre total de sociétés dans la position.

NOMBRE D'ÉMISSIONS
Le nombre d'émissions représente le nombre total d'instruments dans la position.

FRAIS DE GESTION REELS
La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

FRAIS COURANT
Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPC net de rétrocessions.

COMISSION DE PERFORMANCE
La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION
Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASEE SUR DES NORMES
L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION
L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTEGRATION
L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.

Reporting **développement durable**

Les pages suivantes présentent des mesures et des indicateurs relatifs à l'impact sur le développement durable des instruments des entreprises (actions, obligations d'entreprises, etc.). Le Fonds est classé comme un produit financier de l'article 9 selon le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. L'objectif d'investissement durable du Fonds est double:

- Le Fonds a pour objectif de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.
- En outre, sans se concentrer sur des thèmes spécifiques, le Fonds vise à avoir des impacts positifs à long terme sur l'environnement, au-delà de la question du changement climatique, et sur les domaines sociaux.

Le Fonds vise à atteindre ces objectifs en effectuant une sélection positive d'émetteurs basée sur des considérations de développement durable, des exclusions, une mesure d'impact et une propriété active.
Pour plus d'informations sur nos investissements durables, la méthodologie et les indicateurs de développement durable pertinents utilisés pour mesurer l'impact de ces investissements, consultez notre site internet//www.candriam.com/en/professional/market-insights/sfdr

Score de développement durable

Le score de développement durable (également appelé "Score ESG") se base sur une analyse ESG et une méthodologie de notation exclusives à Candriam. Pour les entreprises, l'analyse ESG exclusive de Candriam s'effectue sous deux angles distincts, mais liés: l'analyse des incidences des activités des entreprises (produits et services) et la gestion des principales parties prenantes des entreprises.

Score ESG des entreprises

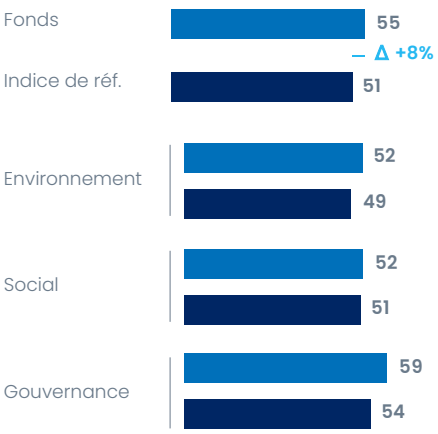

Source: Candriam
Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):100,0% / 97,9%
Divulgation de la note ESG :
https://www.candriam.com.siteassets/medias/insights/sfdr-publications/esg-rating-disclosure.pdf

Rating ESG des sociétés

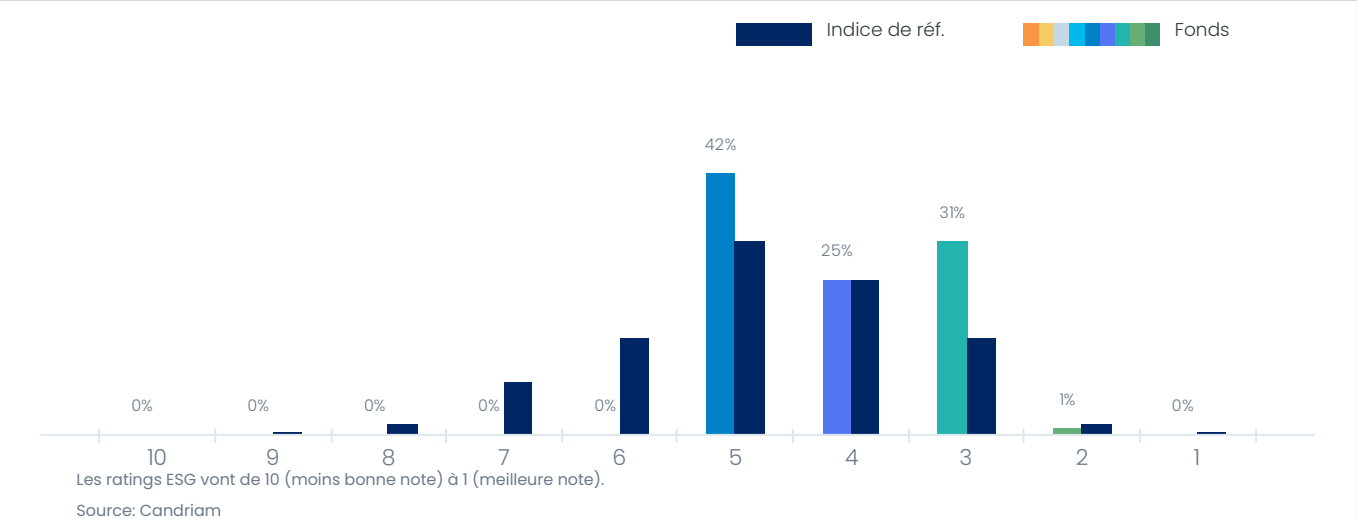

Les ratings ESG vont de 10 (moins bonne note) à 1 (meilleure note).
Source: Candriam

Indicateurs de développement durable des entreprises

Empreinte carbone

Fonds **4 Tonnes**

Δ -92%

Indice de réf. **52 Tonnes**

La différence liée à l'empreinte carbone est équivalente à

25 trajets aller/retour **Bruxelles - New York**

Émissions produites par **31 voitures**

Tonnes de CO2-eq par million d'€ investi dans le fonds/indice de réf.

Source: Candriam,Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):96,1% / 97,5%

Evolution de **l'empreinte carbone**

Tonnes de CO2-eq par million d'€ investi (moyenne mobile 3 mois)

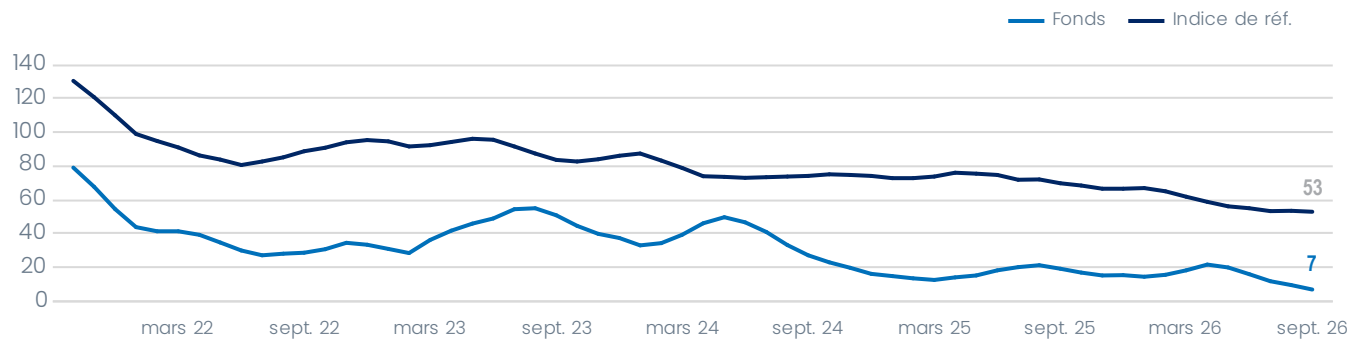

Source: Candriam,Trucost

Bouquet énergétique

Le bouquet énergétique d'un portefeuille montre les pourcentages que les différentes sources d'énergie représentent au sein des sociétés de production d'électricité détenues en portefeuille.

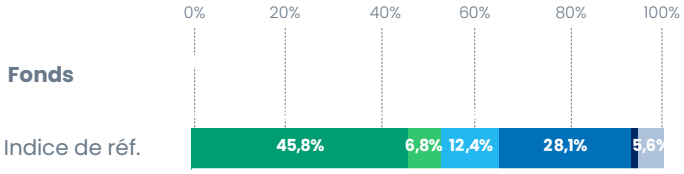

Exposition aux sociétés de production d'électricité

Fonds 0.5%

Indice de réf. 8.5%

Production totale d'énergie à partir de sources renouvelables **5 611 MWH**

Équivalent en consommation d'énergie annuelle de **729 PERSONNES**

Source: Candriam,Trucost

Energies Renouvelables · Autres · Nucléaire · Gaz Naturel · Pétrole · Charbon

Indicateurs environnementaux

Exposition verte

(by MSCI ESG Research)

Fonds **1.10%**

Indice de réf. **5.80%**

Source: Candriam,MSCI

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref): 98,4% / 98,3%

Exposition aux combustibles fossiles

(by MSCI ESG Research)

Fonds **0.37%**

Indice de réf. **8.35%**

Source: Candriam,MSCI

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref): 98,4% / 98,6%

% Obligations vertes

Fonds

21%

Source: Bloomberg

Diversité des genres au sein des CA

41% Fonds

41% Indice de réf.

Source: Candriam, ISS-Oekom
Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):69,4% / 83,8%

% de membres **indépendants** du CA

67% Fonds

65% Indice de réf.

Source: Candriam, ISS-Oekom
Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):69,4% / 83,8%

Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux fixés par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015, et devant être atteints d'ici 2030. Pour chaque entreprise détenue en portefeuille, un score relatif à chaque ODD est calculé. Chaque score est une moyenne pondérée du niveau de contribution à cet ODD par ces entreprises.
Afin d'estimer cette contribution, les scores prennent en compte trois dimensions

- La contribution des produits et services des entreprises à la réalisation de chaque objectif
- L'impact des opérations des entreprises sur les dimensions ESG concernées (par exemple, la gestion du capital humain, l'impact environnemental, la gestion de la chaîne d'approvisionnement)
- L'exposition des entreprises à des controverses préjudiciables à la réalisation des objectifs de développement durable

Le fonds et l'indice de référence sont notés de -10 à +10 sur chaque ODD, ce qui reflète leur degré de contribution positive ou négative à chaque objectif.

Source: Candriam
Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):94,6% / 92,6%

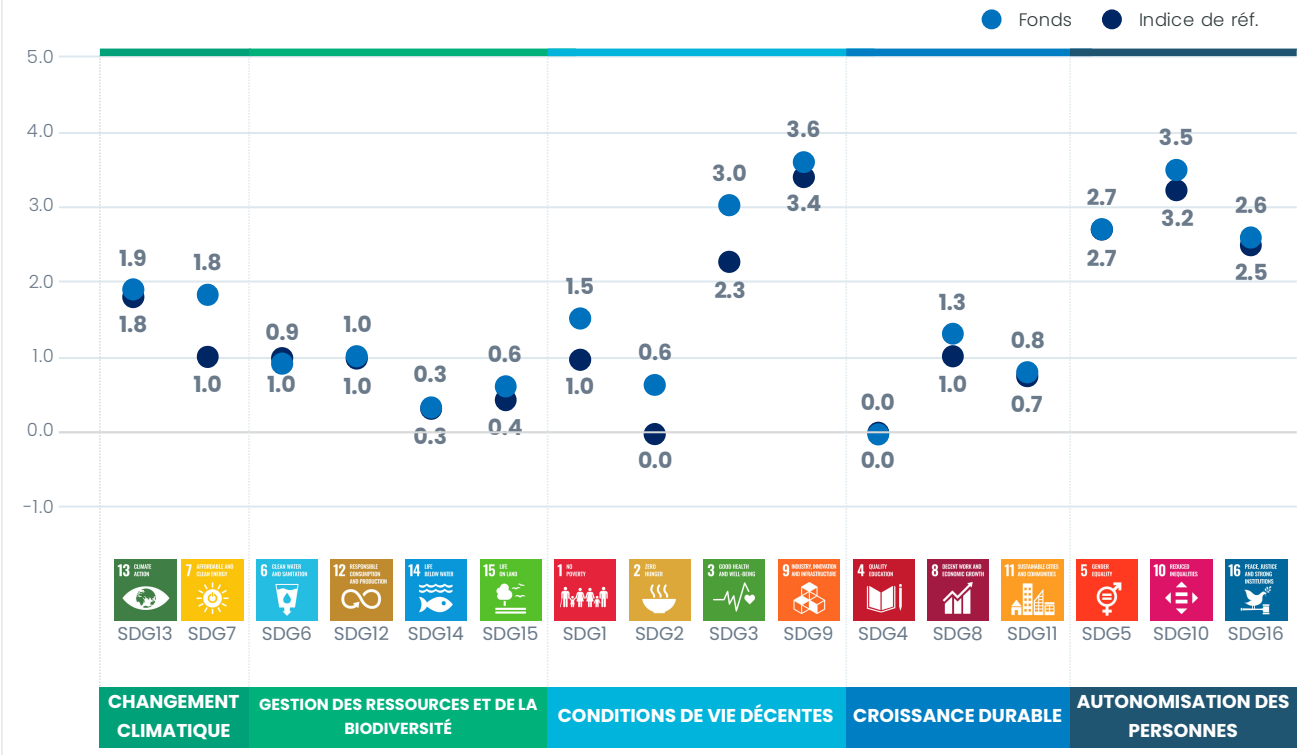

Source: Candriam, ISS-Oekom
L'utilisation du branding, des icônes ou des logos des ODD ne constitue pas une approbation ou un sceau d'approbation des produits Candriam par les www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/

Réservé aux investisseurs professionnels uniquement. Document marketing.

RESUME DES DONNEES ESG

Indicateur (Source)	Unité de mesure	Indice de ref.	Fonds	Taux de couverture (% taux/% actifs éligibles)	Poids du fonds concerné (% taux/% total des actifs)
Empreinte carbone [1]	Tonnes de CO2-eq par million € investi	**52**	**4**	96,1%	65,2%
Intensité moyenne pondérée en carbone [1]	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaires	**98**	**10**	96,3%	65,3%
Exposition verte [2]	Pourcentage de l'exposition verte	**6**	**1**	98,4%	83,9%
Exposition aux combustibles fossiles [2]	Pourcentage d'exposition aux combustibles fossiles	**8**	**0**	98,4%	66,5%
Production d'énergie renouvelable [1]	Total MW/h	**70824**	**5611**	0,5%	0,4%
Diversité des genres au sein du CA [3]	Pourcentage de diversité des genres au sein des CA	**41%**	**41%**	69,4%	59,1%
Indépendance du conseil d'administration [3]	Pourcentage du CA considéré comme indépendant	**65%**	**67%**	69,4%	59,1%
Programmes de biodiversité [4]	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	**72,07**	**45,32**	1,7%	1,4%
Taux de mortalité parmi les employés [4]	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	**60,21**	**40,13**	6,9%	5,9%
Conventions collectives [4]	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	**55,23**	**68,31**	97,4%	83,1%
Politique contre la corruption et les pots de vin [4]	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	**74,10**	**73,17**	97,4%	83,1%
Politique contre le blanchissement d'argent [4]	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	**67,05**	**68,08**	72,0%	61,4%

Sources: 1) Candriam,Trucost 2) Candriam,MSCI 3) Candriam, ISS-Oekom 4) Candriam,Sustainalytics

Analyse Normative / **activités** controversées

L'analyse normative de Candriam prévoit l'exclusion des entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Droits de l'Homme	**Droit du Travail**
Environnement	**Anti- Corruption**

14%

des sociétés au sein de l'indice de ref. sont exclues, en raison de l'analyse normative et/ou d'activités controversées

L'analyse des activités controversées réalisée par Candriam exclut les entreprises qui participent à des activités nuisibles ou controversées. Le détail des activités controversées de Candriam est disponible sur son site internet suivant le lien: https://www.candriam.com/en/professional/Market-insights/sri-publications

Glossaire

EMPREINTE CARBONE DES SOCIÉTÉS
Ils désignent la mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un portefeuille d'investissement en additionnant les émissions de GES proportionnelles des participations sous-jacentes, en proportion de la quote-part de détention.
teqCO2 : Le dioxyde de carbone (CO2) est le GES le plus couramment émis par les activités humaines, en matière de quantité rejetée et d'impact total sur le réchauffement de la planète. Par conséquent, le terme « CO2 » est parfois utilisé comme expression abrégée pour tous les gaz à effet de serre. L'empreinte carbone d'un portefeuille est mesurée en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (teqCO2), ce qui permet de regrouper les différentes émissions de gaz à effet de serre en un seul chiffre. Pour toute quantité et tout type de gaz à effet de serre, eqCO2 signifie la quantité de CO2 qui aurait un impact équivalent sur le réchauffement climatique.

Catégories 1, 2 et 3 : Le protocole mondial relatif aux gaz à effet de serre classe les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en trois catégories :
• les émissions de catégorie 1, qui regroupent les émissions directes provenant de sources sous contrôle de l'entreprise
• les émissions de catégorie 2, qui désignent les émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée par l'entreprise
• les émissions de catégorie 3, qui comprennent toutes les émissions indirectes (non incluses dans la catégorie 2) produites dans la chaine de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions produites en amont et en aval
Toutes les empreintes carbone analysées dans ce rapport le sont à partir des données relatives aux émissions de catégorie 1 et de catégorie 2 provenant du fournisseur de données spécialisé « Trucost.». À l'heure actuelle, il n'existe pas de données fiables sur les émissions de catégorie 3 en raison de la difficulté à calculer et à contrôler les données en amont et en aval de la chaine de valeur. Cela signifie également que les « émissions évitées » sont exclues des analyses d'empreinte carbone.
On peut distinguer quatre indicateurs d'empreintes carbone:
(1) Émissions totales de carbone : mesurent les émissions totales de GES d'un portefeuille au sens le plus littéral en additionnant toutes les émissions de GES des participations sous-jacentes, proportionnellement à la part détenue. La dépendance de cet indicateur à la taille du portefeuille rend cette mesure d'une utilité limitée à des fins de benchmarking et de comparaison.
(2) Émissions de carbone (normalisées) : mesurent les émissions de carbone pondérées selon les actifs d'un portefeuille, normalisées par million de dollars investi (exprimées en teqCO2/million de dollars investi).
(3) Intensité de carbone (normalisée) : mesure les émissions de carbone pondérées par les actifs d'un portefeuille, normalisées par million de dollars de chiffre d'affaires (exprimées en teqCO2/million de dollars de chiffre d'affaires). Cet indicateur informe sur la quantité de GES émise par les positions d'un portefeuille pour générer 1 million de dollars de chiffre d'affaires.
(4) Intensité de carbone moyenne pondérée (ICMP) : le produit de la somme des pondérations et intensités de carbone des positions du portefeuille, les intensités de carbone des positions étant calculées comme les émissions de carbone totales de la société divisées par le chiffre d'affaires total de la société.

ÉQUIVALENTS D'ÉMISSIONS DE CO2
Les informations relatives aux « équivalents d'émissions de CO2 » visent à fournir aux investisseurs des exemples d'activités humaines générant des émissions de CO2 équivalentes aux émissions de CO2 des entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence pour 1 million d'euros investi. Des exemples concrets illustrent la réduction ou l'augmentation des émissions de CO2 des entreprises détenues par le fonds par rapport à son indice de référence. Pour les vols commerciaux, cette information est exprimée en nombre de vols aller-retour de Bruxelles à New York en classe économique. Pour les voitures familiales, elle est exprimée comme le nombre de voitures parcourant 13 000 km par an et émettant en moyenne 120 g de CO2 par km (source : Eurostat).

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE
Fournit une représentation graphique de l'historique d'empreinte carbone du portefeuille, basée sur le calcul mensuel des moyennes mobiles sur 3 mois des valeurs d'émission de gaz à effet de serre.

RATING ESG DES SOCIÉTÉS
Sur la base du cadre analytique ESG propriétaire de Candriam, chaque émetteur reçoit une notation ESG, de ESG 1 (meilleur) à ESG 10 (pire). La notation ESG est le résultat de notre analyse de l'activité commerciale et de l'analyse des parties prenantes. Il exprime la performance ESG absolue de chaque émetteur, y compris les risques, opportunités et impacts liés au développement durable.

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
Mesure le niveau absolu (non pondéré en fonction de l'actif) de la production d'énergie renouvelable au sein du fonds, exprimé en MWh.

EXPOSITION VERTE
Moyenne pondérée du pourcentage du chiffre d'affaires généré par les biens et services verts, du domaine des énergies alternatives, de l'efficacité énergétique, de la construction écologique, de la prévention de la pollution et de l'eau durable. Les données proviennent de MSCI ESG Research.

EXPOSITION AUX COMBUSTIBLES FOSSILES
Moyenne pondérée du pourcentage de chiffre d'affaires généré par l'extraction de charbon thermique, l'extraction conventionnelle et non conventionnelle de pétrole et de gaz, le raffinage du pétrole, la production d'électricité à partir de charbon thermique, de combustibles fossiles liquides ou de gaz naturel. Les données proviennent de MSCI ESG Research.

OBLIGATIONS VERTES
Le pourcentage d'obligations vertes détenues par le fonds. Ce calcul se base sur l'identification des titres d'obligations vertes provenant de Bloomberg.

DIVERSITÉ DES GENRES AU CA
Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration des entreprises du portefeuille.

INDÉPENDANCE DU CA
Moyenne pondérée du pourcentage de membres indépendants siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille,

PROGRAMMES DE BIODIVERSITÉ
Evalue la qualité des programmes de protection de la biodiversité mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

TAUX DE MORTALITÉ DES SALARIÉS
Fournit une estimation du taux de décès sur les lieux de travail au cours des trois dernières années au sein d'entreprises.

CONVENTIONS COLLECTIVES
Evalue la portée des conventions collectives dont bénéficient les salariés des entreprises détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Evalue la qualité des programmes de lutte contre la corruption et les pots de vin mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX
Evalue la qualité des programmes de lutte contre le blanchiment de capitaux mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

CONSOMMATION EN EAU
Mesure la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé par million de dollars investis (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars investis). Les données proviennent de « Trucost » et ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

INTENSITE HYDRIQUE (M3/ CHIFFRE D'AFFAIRES EN M USD)
Mesure la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé par million de dollars de chiffre d'affaires (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars de chiffre d'affaires). Cette mesure nous renseigne sur la quantité d'eau consommée par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires. Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

INTENSITÉ HYDRIQUE MOYENNE PONDÉRÉE (IHMP)
Produit de la somme des pondérations et intensités en eau des positions du portefeuille, les intensités en eau des positions étant calculées comme la consommation totale d'eau d'une entreprise divisée par son chiffre d'affaires total.

ANALYSE NORMATIVE
L'analyse normative de Candriam prévoit l'exclusion des entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

ANALYSE DES ACTIVITÉS CONTROVERSÉES
L'analyse des activités controversées réalisée par Candriam exclut les entreprises qui participent à des activités nuisibles ou controversées. Candriam détermine si une entreprise se prête à ce genre d'activités en utilisant des seuils de revenus par activité.

TAUX DE COUVERTURE (FONDS/INDICE)
Indique le pourcentage de titres détenus au sein du fonds ou au sein de l'indice de référence pour lesquels les données ESG requises sont disponibles et analysées.

Mentions légales importantes

Informations importantes liées aux informations extra-financières:

Les produits Fund Metrics de MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG ») (les « Informations ») fournissent des données environnementales, sociales et de gouvernance concernant les titres sous-jacents dans plus de 23 000 fonds communs de placement et ETF multi-actifs dans le monde. MSCI ESG est un Registered Investment Adviser enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act de 1940. Les documents MSCI ESG n'ont pas été soumis ni reçu d'approbation de la part de la SEC américaine ou de tout autre organisme de réglementation. Aucune des informations ne constitue une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie de négociation, et ne doit pas non plus être considérée comme une indication ou une garantie de toute performance, analyse, prévision ou prédiction future. Aucune des informations ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies "telles quelles" et l'utilisateur des informations assume l'entier risque de toute utilisation qu'il peut faire ou autoriser à faire des informations.

© S&P Trucost Limited ("Trucost"), une filiale de S&P Dow Jones Indices LLC. Tous droits réservés.

© 2023 | Institutional Shareholder Services et/ou ses filiales. Ce document contient des informations qui sont la propriété de Institutional Shareholder Services Inc. ("ISS") ou ses filiales. Les informations ne peuvent pas être reproduites ou rediffusées partiellement ni totalement dans l'accord écrit préalable de ISS. ISS NE DONNE AUCUNE GARANTIE OU REPRÉSENTATION EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES INFORMATIONS.

© 2023 Sustainalytics. Tous droits réservés. L'information, les données, les analyses et les opinions contenus dans ce document: (1) comprennent des informations appartenant à Sustainalytics, (2) ne peuvent pas être copiés ou transférés sans un accord exprès; (3) ne constituent pas de conseil en investissement ni approbation d'un produit ou projet; (4) sont fournis seulement à titre d'information; et (5) sont donnés sans garantie quant à leur exhaustivité, précision ou actualité. Sustainalytics n'est pas tenue responsable des décisions de négociation, des préjudices ou autres pertes relatifs à ces données ou leur utilisation. L'utilisation de ces données est soumise aux conditions disponibles sur https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers

.

Risques des investissements ESG

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam.

La mise en œuvre des modèles de notation ESG de Candriam nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée.

Dans certains domaines, tels que la composition du conseil et la formation des directeurs, les données sont généralement disponibles et soumises à des contrôles de qualité et d'exactitude par les auditeurs de l'entreprise ou les régulateurs. Dans de nombreux autres domaines cependant, nos analystes ESG ne peuvent pas compter sur le même degré de disponibilité systématique et de fiabilité des données. Pourtant, la qualité des données est au cœur de l'évaluation d'une entreprise. Ces limitations affectent les notes ESG de Candriam.

Ce label/rating est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. L'obtention de ce label par le fonds ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité, ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le site https://www.lelabelisr.fr/. La qualité d'une notation, récompense ou label obtenu par le fonds ou la société de gestion dépend de la qualité de l'institution à l'origine du classement et la notation, la récompense ou le label ne préjuge pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

© 2023 Central Labelling Agency (CLA) : consulter https://www.towardssustainability.be. Ce fonds a reçu le label de durabilité Towards Sustainability. Réévalué chaque année, le label est une norme de qualité supervisée par la Central Labelling Agency of the Belgian SRI Label (CLA). Pour satisfaire à cette norme, les produits financiers doivent répondre à un certain nombre d'exigences minimales en matière de durabilité, tant au niveau du portefeuille que du processus d'investissement. Vous trouverez plus d'infos à propos du label sur le site https://towardssustainability.be/the-label/quality-standard. L'obtention de ce label ne signifie ni que l'OPC réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, visitez le site https://www.fsma.be/fr/finance-durable. La qualité d'une notation, récompense ou label obtenu par le fonds ou la société de gestion dépend de la qualité de l'institution à l'origine du classement et la notation, la récompense ou le label ne préjuge pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.